

chances d'en trouver d'antipathiques. Si donc dans la réunion il y a des personnes hostiles, soit par des pensées dénigrantes, soit par la légèreté de leur caractère, soit par une incrédulité systématique, elles attirent par cela même des Esprits peu bienveillants qui souvent viennent entraver les manifestations, de quelque nature qu'elles soient, écrites aussi bien que visuelles ; de là la nécessité de se placer dans les conditions les plus favorables si l'on veut avoir des manifestations sérieuses : qui veut la fin veut les moyens. Les manifestations spirites ne sont pas de ces choses dont il soit permis de se jouer impunément. Soyez sérieux selon toute l'acception du mot si vous voulez des choses sérieuses, autrement ne vous attendez qu'à être le jouet des Esprits légers, qui s'amuseront à vos dépens.

Le Follet de Bayonne.

Dans notre dernier numéro nous avons dit quelques mots de cette étrange manifestation. Ces renseignements nous avaient été donnés de vive voix et très succinctement par un de nos abonnés, ami de la famille où les faits se sont accomplis. Il nous avait promis des détails plus circonstanciés, et nous devons à son obligeance la communication des lettres qui en contiennent un récit plus détaillé.

Cette famille habite près de Bayonne, et ces lettres ont été écrites par la mère même de la jeune fille, enfant d'une dizaine d'années, à son fils qui demeure à Bordeaux, pour lui rendre compte de ce qui se passait dans sa maison. Ce dernier a bien voulu se donner la peine de les transcrire pour nous, afin que l'authenticité n'en pût être contestée ; c'est une attention dont nous lui sommes infiniment reconnaissant. On conçoit la réserve à laquelle nous sommes tenu à l'égard des noms propres, réserve que nous nous sommes toujours fait une loi d'observer, à moins d'une autorisation formelle. Tout le monde ne se soucie pas d'attirer chez soi la foule des curieux. A ceux pour qui cette réserve serait un motif de suspicion, nous dirons qu'il faut faire une différence entre un journal éminemment sérieux et ceux qui n'ont en vue que d'amuser le public. Notre but n'est pas de raconter des faits pour remplir notre cadre, mais d'éclairer la science ; si nous étions trompé, nous le serions de bonne foi : quand, à nos yeux, une chose n'est pas formellement avérée, nous la donnons sous bénéfice d'inventaire ; il n'en saurait être ainsi quand elle émane de personnes graves dont l'honorabilité nous est connue, et qui, loin d'avoir aucun intérêt à nous induire en erreur, veulent elles-mêmes s'instruire.

La première lettre est celle du fils à notre abonné en lui adressant celles de sa mère.

Saint-Esprit, 20 novembre 1858.

Mon cher ami,

« Appelé dans ma famille par la mort d'un de mes petits frères, que Dieu vient de nous enlever, cette circonstance, qui m'a tenu éloigné depuis quelque temps de chez moi, est cause du retard que j'ai apporté à vous répondre. Je serais très peiné de vous faire passer pour un faiseur de contes auprès de M. Allan Kardec, aussi vais-je vous donner quelques détails sommaires sur les faits accomplis dans ma famille. Je crois vous avoir déjà dit que les apparitions ont cessé depuis longtemps et ne se manifestent plus à ma sœur. Voici les lettres que ma mère m'écrivait à ce sujet. Je dois observer que beaucoup de faits y sont omis, et ce ne sont pas les moins intéressants. Je vous écrirai de nouveau pour compléter l'histoire si, par vous-même, vous ne pouvez le faire en vous souvenant de ce que je vous ai dit de vive voix.

23 avril 1855.

Il y a environ trois mois qu'un soir ta sœur X. eut besoin de sortir pour faire une emplette. Le corridor de la maison qui est très long, tu le sais, n'est jamais éclairé, et la grande habitude que nous avons de le parcourir sans lumière fait que nous évitons de trébucher sur les marches de l'escalier. X. nous avait déjà dit que chaque fois qu'elle sortait elle entendait une voix qui lui tenait des discours dont elle ne comprit pas tout d'abord le sens, mais qui, plus tard, sont devenus intelligibles. Quelque temps après elle vit une ombre, et ne cessait, durant le trajet, d'entendre la même voix. Les discours tenus par cet être invisible tendaient toujours à la rassurer et à lui donner des conseils très sages. Une bonne morale était le fond de ses paroles. X. fut très troublée, et souvent, nous a-t-elle dit, elle n'eut pas la force de continuer son chemin. Mon enfant, lui disait l'invisible, chaque fois qu'elle était troublée, ne crains rien, car je ne te veux que du bien. Il lui enseigna un endroit où pendant plusieurs jours elle trouva quelques pièces de monnaie ; d'autres fois elle ne trouvait rien. X. s'est conformée à la recommandation qui lui était faite, et pendant très longtemps elle a trouvé, si ce n'est des pièces de monnaie, quelques joujoux que tu verras. Ces dons sans doute ne lui étaient faits que pour l'encourager. Tu n'étais pas oublié dans les conversations de cet être ; il parlait souvent de toi et nous donnait de tes nouvelles par l'intermédiaire de ta sœur. Plusieurs fois il nous a rendu compte de l'emploi de tes soirées ; il t'a vu lisant dans ta chambre ; d'autres fois il nous disait que tes amis étaient réunis chez toi ; enfin il nous rassurait toujours quand la paresse t'empêchait de nous écrire.

Depuis quelque temps X. a des rapports presque continuels avec l'invisible. Dans le jour elle ne voit rien ; elle entend toujours la même voix qui lui tient des discours très sages, qui ne cesse de l'encourager au travail et à l'amour de Dieu. La nuit elle voit, dans la direction d'où part la voix, une lumière rose qui n'éclaire pas, mais qui d'après elle pourrait être comparée à l'éclat d'un diamant dans l'ombre. Maintenant toute crainte a disparu chez elle ; si je lui manifeste des doutes : « Maman, me dit-elle, c'est un ange qui me parle, et si pour te convaincre, tu veux t'armer de courage, il me prie de te dire que ce soir il te fera lever. S'il te parle, tu devras répondre. Vas où il te dira d'aller ; tu verras devant toi des personnes, n'aie aucune peur. » Je n'ai pas voulu mettre mon courage à l'épreuve : j'ai eu peur, et l'impression que cela m'a fait m'a empêchée de dormir. Très souvent, dans la nuit, il me semblait entendre un souffle au chevet de mon lit. Mes chaises se mouvaient sans qu'aucune main y touchât. Mes frayeurs ont complètement disparu depuis quelque temps, et j'ai grand regret de ne m'être pas soumise à l'épreuve qui m'était proposée pour avoir des rapports directs avec l'invisible, et aussi pour n'avoir pas continuellement à lutter contre des doutes.

J'ai engagé X. à interroger l'invisible sur sa nature ; voici l'entretien qu'ils ont eu ensemble :

X. Qui es-tu ?

Inv. Je suis ton frère Élysée.

X. Mon frère est mort il y a douze ans.

Inv. C'est vrai ; ton frère est mort il y a douze ans ; mais il y avait en lui comme en tous les êtres une âme qui ne meurt pas et qui est devant toi à l'instant même, qui t'aime et te protège tous.

X. Je voudrais te voir.

Inv. Je suis devant toi.

X. Je ne vois rien, cependant.

Inv. Je prendrai une forme visible pour toi. Après l'office religieux tu descendras, tu me verras alors et je t'embrasserai.

X. Maman voudrait te connaître aussi.

Inv. Ta mère est la mienne ; elle me connaît. J'aurais plutôt voulu me manifester à elle qu'à toi : c'était mon devoir ; mais je ne puis me montrer à plusieurs personnes, car Dieu me le défend ; je regrette que maman ait manqué de courage. Je te promets de donner des preuves de mon existence et alors tous les doutes disparaîtront.

Le soir, au moment marqué, X. se rendit à la porte du temple. Un jeune homme s'est présenté à elle et lui a dit : « Je suis ton frère. Tu as demandé à me voir ; te voilà satisfaite. Embrasse-moi, car je ne puis conserver longtemps la forme que j'ai prise. »

Comme tu le penses bien, la présence de cet être dût étonner X. au point de l'empêcher de faire aucune observation. Aussitôt qu'il l'eut embrassée, il disparut dans l'air.

Le lendemain matin l'invisible, profitant du moment où X. a été obligée de sortir, s'est manifesté de nouveau à elle et lui a dit : « Tu as dû être bien surprise de ma disparition. Eh bien ! je veux t'apprendre à t'enlever dans les airs, et il te sera possible de me suivre. » Toute autre que X. eut sans doute été épouvantée de la proposition. Elle accepta l'offre avec empressement et aussitôt elle se sentit enlever comme une hirondelle. Elle est arrivée en peu de temps à un endroit où il y avait une foule considérable. Elle a vu, nous a-t-elle dit, de l'or, des diamants, et tout ce qui, sur cette terre, satisfait notre imagination. Personne ne considérerait ces choses plus que nous ne le faisons des pavés sur lesquels nous marchons. Elle a reconnu plusieurs enfants de son âge qui habitaient la même rue que nous et qui étaient morts depuis longtemps. Dans un appartement richement décoré, et où il n'y avait personne, ce qui frappa surtout son attention, c'est une grande table où de distance en distance il y avait du papier. Devant chaque cahier se trouvait un encrier ; elle voyait les plumes s'humecter elles-mêmes et tracer des caractères sans qu'aucune main les fit mouvoir.

A son retour je lui ai reproché de s'être absentée sans mon autorisation, et lui ai expressément défendu de recommencer de pareilles excursions. L'invisible lui a témoigné beaucoup de regret de m'avoir mécontentée, et lui a formellement promis que dorénavant il ne l'engagerait plus à faire d'absence sans m'en prévenir.

26 avril.

L'invisible s'est transformé sous les yeux de X. Il a pris ta forme, si bien que ta sœur a cru que tu étais dans le salon ; pour s'en assurer elle lui dit de reprendre sa forme primitive ; aussitôt tu disparus et tu fus remplacé par moi. Son étonnement fut grand ; elle me demanda comment je me trouvais là, la porte du salon étant fermée à clef. Alors une nouvelle transformation eut lieu ; il prit la forme du frère mort et dit à X : « Ta mère et tous les membres de ta famille ne voient point sans étonnement, et même sans un sentiment de crainte, tous les faits qui s'accomplissent par mon intervention. Mon désir n'est point d'occasionner de la frayeur ; cependant, je veux prouver mon existence, et te mettre à l'abri de l'incrédulité de tous, parce qu'on pourrait prendre pour un mensonge de ta part ce qui ne serait de la leur qu'une obstination à ne pas se rendre à l'évidence. Madame C. est une mercière ; tu sais qu'on a besoin d'acheter des boutons ; nous irons tous les deux les acheter. Je me transformerai en ton petit frère (il avait alors 9 ans) et quand tu seras de retour à la maison, tu prieras maman d'envoyer

chez Madame C. demander avec qui tu te trouvais au moment où l'on t'a vendu les boutons. » X. n'a pas manqué de se conformer à ces instructions. J'ai envoyé chez Madame C. ; elle m'a fait répondre que ta sœur était avec son frère, dont elle a fait un grand éloge, disant qu'on ne pouvait pas se figurer qu'à son âge il fût possible d'avoir la répartie si facile, et surtout si peu de timidité. Il est bon de dire que le petit frère était en classe depuis le matin et ne devait revenir que le soir vers sept heures, et qu'en outre il est très timide et n'a pas cette facilité qu'on voulait bien lui accorder. C'est fort curieux, n'est-ce pas ? Je crois que la main de Dieu n'est point étrangère à ces choses inexplicables.

7 mai 1855.

Je ne suis pas plus crédule qu'on ne doit l'être et ne me laisse pas dominer par des idées superstitieuses. Je ne puis cependant pas me refuser à croire à des faits qui s'accomplissent sous mes yeux. Il me fallait des preuves bien évidentes pour ne plus infliger à ta sœur les punitions que je lui donnais quelquefois à regret, dans la crainte qu'elle ne voulût se jouer de nous en abusant de notre confiance.

Hier il était cinq heures environ, quand l'invisible dit à X : « Il est probable que maman va t'envoyer quelque part faire une commission. Dans ta course tu seras agréablement surprise par l'arrivée de la famille de ton oncle. » X me transmet aussitôt ce que l'invisible avait dit, j'étais bien loin de m'attendre à cette arrivée, et plus surprise encore de l'apprendre de cette façon. Ta sœur est sortie et les premières personnes qu'elle a rencontrées étaient effectivement mon frère, sa femme et ses enfants, qui venaient nous voir. X. s'empessa de me dire que je devais avoir une preuve de plus de la véracité de tout ce qu'elle me disait.

10 mai 1855.

Je ne puis plus douter aujourd'hui de quelque chose d'extraordinaire dans la maison ; je vois accomplir tous ces faits singuliers sans frayeur, mais n'en puis retirer aucun enseignement, car ces mystères sont inexplicables pour moi.

Hier après avoir établi l'ordre dans tous les appartements, et tu sais que c'est une chose à laquelle je tiens essentiellement, l'invisible dit à X, que malgré les preuves qu'il avait données de son intervention dans tous les faits curieux que je t'ai racontés, j'avais toujours des doutes qu'il voulait faire complètement cesser. Sans qu'aucun bruit se soit fait entendre, une minute a suffi pour mettre le plus grand désordre dans les appartements. Sur les parquets une matière rouge avait été répandue ; je crois que c'était du sang. Si c'eût été quelques gouttes seulement, j'aurais
cru que X.

s'était piquée ou avait saigné au nez, mais figure-toi que le plancher était inondé. Cette preuve bizarre nous a donné un travail considérable pour rendre au salon son luisant primitif.

Avant de décacheter les lettres que tu nous adresses, X en connaît le contenu. L'invisible le lui transmet.

16 mai 1855.

X n'a pas accepté une observation que sa sœur lui a faite, je ne sais à propos de quoi ; elle fit une réponse d'autant moins convenable que le reproche était fondé. Je lui infligeai une punition et elle alla se coucher sans souper. Avant de se coucher elle a l'habitude de prier Dieu. Ce soir là elle l'oublia ; mais peu d'instant après qu'elle fut au lit l'invisible lui apparut ; il lui présenta un flambeau et un livre de prières pareil à celui dont elle a l'habitude de se servir, et lui dit que malgré la punition qu'elle avait si bien méritée, elle ne devait pas oublier de remplir son devoir. Alors elle se leva, fit ce qui lui était ordonné, et sitôt sa prière achevée, tout disparut.

Le lendemain matin, X, après m'avoir embrassée, m'a demandé si le chandelier qui se trouvait sur la table à un étage au-dessus de sa chambre avait été enlevé. Or ce flambeau, semblable à celui qui lui avait été présenté la veille, n'avait pas bougé de sa place, non plus que son livre de prières.

4 juin 1855.

Depuis quelque temps aucun fait bien saillant ne s'est accompli, si ce n'est le suivant. J'étais enrhumée ces jours-ci ; avant hier toutes tes sœurs étaient occupées et je ne pouvais disposer de personne pour envoyer acheter de la pâte pectorale. Je dis à X que quand elle aurait achevé son ouvrage elle ferait bien d'aller me chercher quelque chose chez le pharmacien le plus près. Elle oublia ma recommandation, et moi-même n'y pensai plus. Je suis certaine qu'elle n'est pas sortie et n'a quitté son travail que pour aller prendre une soupière dont nous avons besoin. Sa surprise fut grande en ôtant le couvercle d'y trouver un paquet de sucre d'orge que l'invisible y avait déposé pour lui épargner une course, et aussi pour satisfaire mon désir que l'on avait perdu de vue.

Nous avons évoqué cet Esprit dans une des séances de la Société et lui avons adressé les questions suivantes. M. Adrien l'a vu sous les traits d'un enfant de 10 à 12 ans ; jolie tête, cheveux noirs et ondoyants, œil noir et vif, teint pâle, bouche moqueuse, caractère léger, mais bon. L'Esprit dit ne pas trop savoir pourquoi on l'a évoqué.

Notre correspondant qui était présent à la séance dit que ce sont bien là les traits sous lesquels la jeune fille l'a dépeint en plusieurs circonstances.

1. Nous avons entendu raconter l'histoire de tes manifestations dans une famille de Bayonne et nous désirons t'adresser à ce sujet quelques questions. - R. Faites et je répondrai ; faites vite, je suis pressé, je veux m'en aller.

2. Où as-tu été prendre l'argent que tu donnais à la jeune fille ? - R. J'ai été puiser dans l'escarcelle des autres ; vous comprenez bien que je ne vais pas m'amuser à frapper monnaie. Je prends à ceux qui peuvent donner.

3. Pourquoi t'es-tu attaché à cette jeune fille ? - R. Grande sympathie.

4. Est-il vrai que tu aies été son frère mort à l'âge de 4 ans ? - R. Oui.

5. Pourquoi étais-tu visible pour elle et non pour sa mère ? - R. Ma mère doit être privée de ma vue ; mais ma sœur n'avait pas besoin de punition ; du reste c'est par permission spéciale que je lui ai apparu.

6. Pourrais-tu nous expliquer comment tu te rends visible ou invisible à volonté ? - R. Je ne suis pas assez élevé, et suis trop préoccupé de ce qui m'attire, pour répondre à cette question.

7. Pourrais-tu, si tu le voulais, paraître ici au milieu de nous, comme tu t'es montré à la mercière ? - R. Non.

8. Dans cet état, serais-tu sensible à la douleur si l'on te frappait ? - R. Non.

9. Que serait-il arrivé si la mercière eut voulu te frapper ? - R. Elle n'eut frappé que dans le vide.

10. Sous quel nom pouvons-nous te désigner quand nous parlerons de toi ? - R. Appelez-moi Follet si vous voulez. Laissez-moi, il faut que je m'en aille.

11. (A Saint-Louis). Serait-il utile d'avoir à ses ordres un esprit semblable ? - R. Vous en avez souvent autour de vous qui vous assistent sans que vous vous en doutiez.

Considérations sur le Follet de Bayonne.

Si nous rapprochons ces faits de ceux de Bergzabern, dont nos lecteurs n'ont sans doute pas perdu le souvenir, on y verra une différence capitale. Là c'était plus qu'un Esprit frappeur ; c'était, et c'est encore en ce moment, un Esprit perturbateur dans toute l'acception du mot. Sans faire de mal, c'est un commensal fort incommode et fort désagréable, sur lequel nous reviendrons, dans notre prochain numéro, ayant eu des nouvelles de ses récentes prouesses. Celui de Bayonne, au contraire, est éminemment bienveillant et obligeant ; c'est le type de ces bons Esprits servants dont les légendes allemandes nous racontent les hauts faits, preuve nouvelle qu'il peut y avoir, dans les histoires légendaires, un fond de vérité. On conviendra, du reste, que l'imagination aurait peu de choses à faire pour mettre ces faits à la hauteur d'une légende, et qu'on pourrait les prendre pour un